



**HAL**  
open science

## Master Administration des entreprises

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Administration des entreprises. 2011, Université de La Rochelle. hceres-02039893

**HAL Id: hceres-02039893**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039893>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : POITIERS

Etablissement : Université de La Rochelle

Demande n° S3MA120000247

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration des entreprises

## Présentation de la mention

La mention « Administration des entreprises » de l'Université de La Rochelle est la transformation de l'ancienne formation de DESS CAAE (Certificat d'aptitude à l'administration des entreprises), diplôme délivré par le réseau des IAE (institut d'administration des entreprises) et destiné à former au management, en un an, des publics qui n'avaient préalablement pas suivi de cursus en gestion, singulièrement de formation continue.

Le choix fait par l'Université de La Rochelle avec la mention « Administration des entreprises » consiste à proposer un cursus autonome, constitué d'une spécialité unique, composé comme suit :

- Une première année (S1 et S2) de master qui vise la mise à niveau des étudiants pour leur faire acquérir les techniques et concepts fondamentaux du management dans ses diverses composantes disciplinaires (comptabilité, analyse financière, marketing, gestion des ressources humaines -GRH- notamment) ; le droit est également abordé.
- Une seconde année de master consacrée pour l'essentiel à un approfondissement des différentes spécialités du management.

## Indicateurs

Effectifs constatés	60*
Effectifs attendus	165
Taux de réussite	100
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR**
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

\* Seuls les effectifs de M2 sont ici reportés. \*\* Taux de réponse non précisé. 78 % des étudiants satisfaits

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Pour toutes les universités, la transformation des anciens DESS CAAE dans une logique conforme au LMD (licence-maîtrise-doctorat) a posé problème et c'est dans ce contexte qu'a été évalué le dossier présenté.

Compte tenu du choix spécifique de proposer une logique de double compétence sur les deux années de master plutôt que sur le M2 uniquement, cette mention « Administration des entreprises » doit être appréciée dans son interaction avec les autres mentions de gestion, afin d'évaluer si elle offre un débouché réellement complémentaire et lisible aux étudiants susceptibles d'être concernés.



On ne saurait attendre que les étudiants bénéficient de compétences équivalentes à ceux qui auront suivi, parfois pendant cinq années, un cursus de gestion, on est en revanche ici en droit d'attendre que la mention leur apporte réellement une compétence généraliste, susceptible de leur permettre l'exercice de responsabilités qu'imposent, même dans des domaines techniques, la gestion d'une équipe ou le management de projets par exemple.

Au regard de ces critères, la mention « Administration des entreprises » présente une bonne articulation avec la mention « Sciences du management ». Le fait qu'elle soit arbitrée sous un chapeau organisationnel commun (l'institut de gestion) constitue une bonne garantie d'une implication effective des enseignants-chercheurs de la section 06, point crucial pour des formations de ce type. Par ailleurs, l'élargissement de la mention « Sciences du management » (précédemment « Marketing ») renforce encore le sentiment d'une bonne cohérence, puisque les profils des publics susceptibles de suivre l'une ou l'autre de ces filières sont clairement identifiés et compréhensibles.

En revanche, et comme il est fréquent pour ce type de cursus, l'adossement à la recherche se résume au fait que les enseignants-chercheurs de l'Université de La Rochelle sont rattachés au CEREGE (EA 1722), laboratoire co-habilitation entre Poitiers (principal) et La Rochelle (secondaire). Sur ce point, le dossier présenté est cependant très « administratif » puisqu'aucun réel projet spécifique à l'équipe rochelaise, par-delà son appartenance au laboratoire CEREGE de Poitiers, n'est affiché.

L'adossement à la recherche est d'autant plus problématique que la mention « Administration des entreprises » fait l'objet de plusieurs délocalisations (les données fournies sur ce point étant trop peu nombreuses). A l'inverse, l'originalité du partenariat avec le CNED (Centre national d'enseignement à distance) est une force potentielle sur laquelle il faudrait concentrer les efforts, quitte à inscrire la logique des partenariats internationaux dans ce cadre (modules « on line »).

- Points forts :

- La mention est située à l'intérieur de l'institut de gestion, ce qui permet de garantir un cadre organisationnel de qualité (attesté par le référentiel Qualicert).
- Il existe une bonne complémentarité et synergie avec la mention « Sciences du management », ce qui offre deux chemins clairs pour les étudiants qui souhaitent se former à la gestion.
- La formation est entièrement disponible « on line » grâce à un partenariat original avec le CNED, ce qui devrait en toute logique permettre de former un nombre élevé d'étudiants sans obérer la capacité de recherche de l'équipe pédagogique, dès lors que les partenariats internationaux intègreraient ces modules « on line ».

- Points faibles :

- L'appui du développement du contenu pédagogique sur les activités de recherche est trop peu explicité.
- Les délocalisations risquent d'être trop nombreuses au regard du potentiel pédagogique et scientifique de la mention.
- Cette formation ne propose pas de réelle sensibilisation à la recherche.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

S'il ne s'agit généralement pas d'un objectif prioritaire pour des mentions et/ou spécialités « Administration des entreprises », celles-ci ayant d'abord une visée professionnalisante pour des publics non formés au management préalablement, il convient cependant de rappeler qu'une mention de master se doit de développer un projet scientifique de mention justifiant la délivrance du grade de master. Le partenariat avec le centre de recherche de l'Université de Poitiers constitue ici assurément une chance qui doit être pleinement exploitée pour développer, sur le site de La Rochelle, un projet spécifique, lequel servirait de support à la mention.

Ce projet s'avère d'autant plus nécessaire qu'il serait susceptible d'irriguer les deux mentions qui rassemblent l'essentiel de l'offre de gestion de l'université (« Administration des entreprises » et « Sciences du management »). Il



favoriserait également les synergies pédagogiques et pourrait probablement être judicieusement valorisé dans le cadre du partenariat avec le CNED évoqué dans le dossier.

Enfin, les délocalisations, toujours coûteuses en termes de coordination, appellent à la vigilance, afin de ne pas obérer les capacités de recherche par une dispersion trop importante des cours à réaliser. Ici encore, une réelle stratégie de recherche au niveau de l'institut de gestion dans le cadre de son partenariat avec le CEREGE devrait permettre, dans le cadre du partenariat avec le CNED, de clarifier la logique d'accords internationaux intégrant des préoccupations scientifiques.



# Appréciation par spécialité )

## Management général

Cette mention n'ayant qu'une spécialité « Management général », voir l'appréciation de la mention.